Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501893-20251217-2025_84_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTGERMONT (ILLE-ET-VILAINE)

Délibération n° **2025 – 84 - 03** - Séance 17 décembre 2025

En exercice : **20**

Présents : **14**

Qui ont pris part à la délibération : **16**

Date de la convocation : **9 décembre 2025**

Date de l'affichage : **9 décembre 2025**

L'An deux mille vingt-cinq, le **mercredi dix-sept décembre** à **vingt** heures **trente**, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de **Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire**, au sein du lieu habituel de ses séances, après avoir été convoqué, conformément à l'article L. 2121 - 10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Laurent PRIZÉ, David MAURUGEON, Hervé LHERMITTE, Florence HUGUENIN, Stéphane GUILLOU, Isabelle LOMMERT, Rémy GENDROT, Delphine COËTMEUR, Bertrand GUITTON, Bertrand MARCHERON, Dominique RICHARD, Véronique TAVERNIER, Nathalie LE DÉVÉHAT, Caroline GAVARD,

Excusés : Jean-Yves QUÉLENNEC, (pouv à C. Davard), Aurélie de la MOTTE ROUGE

Absents : Anne-Sophie DESMOTS, Léonce GUIÉNO, Sylvain ROBERT, Jérôme MARQUET

Secrétaire de séance : Stéphane GUILLOU

RESEAU DE CHALEUR -CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Vu le Code de la Commande Publique applicable depuis le 1er avril 2019 ;

Vu le Cahier des Clauses Administratives Générales ;

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2025 - 65 en date du 16 octobre 2025 approuvant le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un réseau de chaleur géothermique en Beteg.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501893-20251217-2025_84_03-DE

Le marché a été passé sous forme de procédure adapté avec une publication sur Mégalis le 17/10/2025 et sur Ouest France le 22/10/2025 avec une date limite de remise des offres fixée au 18/11/2025 à 12^{H}.

A l'issue de cette publication, 8 bureaux d'études ont présenté une offre. Ces offres ont été analysées et présentées devant la CAO en date du 11/12/2025 à 15h30 (à la suite d'une première CAO en date du 09/12/2025 qui n'avait pas obtenue de quorum).

Les critères d'attribution sont les suivants :

- 40 points pour le critère prix
- 60 points pour la valeur technique :
- Qualité de l'analyse du programme et des contraintes liées à l'opération – 15 points
- Qualité des moyens humains -10 points
- Qualité de la méthodologie et organisation en phase étude et travaux, y compris cohérence de la décomposition du temps passé - 5 points
- Respect du planning et du calendrier des études – 15 points
- Références de projets (3 exemples) – 15 points

Au terme de l'analyse en Commission d'appel d'offres, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise **BatimGie** avec une note de **91.55**, pour un montant de **91969.81€ HT.**

Après en avoir délibéré, Conseil Municipal à l'unanimité :

➢ Choisit le bureau d'étude **BatimGie** pour accompagner la commune dans la mise en œuvre d'un réseau de chaleur géothermique en Beteg.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance

Stéphane GUILLOU

ILLE-ET-VILAINE MAIRIE MONTGERMONT

Le Maire

Laurent PRIZÉ

ILLE-ET-VILAINE MAIRIE MONTGERMONT